

CHARTRE DE QUALITÉ ANIP

L'inventoriste agréé par l'ANIP, pour chacune de ses missions d'inventaires dans le cadre de bilans, de cessions, d'expertises, ou de positionnements informatiques des stocks s'engage à :

- justifier de son agrément auprès de l'ANIP.
- établir un cahier des charges défini avec son client.
- remettre obligatoirement avant tout inventaire de cession, le Protocole d'accord ANIP en vigueur, le commenter et le respecter scrupuleusement.
- dans le cadre d'une cession, réaliser l'inventaire en toute impartialité.
- respecter les dates d'intervention et de livraison des résultats.
- veiller à garantir la confidentialité et l'honnêteté des intervenants.
- mettre tous les moyens dont il dispose pour mener à bien les prestations et services.
- encadrer un personnel formé.
- assurer la veille réglementaire permettant une bonne exécution de la mission.
- actualiser régulièrement son fichier produits.
- disposer d'un matériel adapté à la mission ainsi que d'un matériel de secours.
- sécuriser les données jusqu'à l'aboutissement de la mission.
- rendre l'officine dans les états de propreté et de rangement initiaux.
- garantir le secret professionnel.
- rester, à la fin de la mission, à l'écoute de son client pour lui apporter tout élément de compréhension sur les résultats fournis, voire une réponse adaptée en cas de désaccord.
- adresser à son client, après chaque mission, une fiche de satisfaction afin que celui-ci puisse témoigner de la qualité de la prestation réalisée.



PROTOCOLE D'ACCORD DE CESSION 2014

Inventoriste agréé n° :

Proposé selon devis n° :

Adresse de la mission :

À LIRE ATTENTIVEMENT

LES INVENTORISTES AGRÉÉS ANIP AU 1^{er} JANVIER 2014

Région Nord et Est

PHARMINVENTAIRE

N° d'agrément : 26041
Anne DEFURNE
8, rue Jean de l'Ostrevent
59178 HASNON
Tél. : 03 27 27 62 94
pharminventaire@orange.fr

IPSE BOURGOGNE INVENTAIRE

N° d'agrément : 08901 & 09901
Albert ANDREVON
Albert DURAND
"Acti'Cap"
179, avenue de Paris
71100 CHALON S/SAONE
Tél. : 03 85 41 55 66
contact@ipse-inventaire.fr

PARAMEDIC INVENTAIRES

N° d'agrément : 31061 & 20991
Myriam IVI
Pierre-François BAUDON
CS 40003
8 bis, rue Gabriel Voisin
51688 REIMS CEDEX
Tél. : 03 26 05 43 95
info@paramedic.fr

2 M PHARMA PLUS

N° d'agrément : 30051
Bruno DJEBBID
82, rue de Bel Air
02100 SAINT-QUENTIN
Tél. : 03 23 64 36 64
2m.pharma.plus@wanadoo.fr

MIREILLE CHARBIT INVENTAIRES

N° d'agrément : 32081
Mireille CHARBIT
53, rue de la Paix
10000 TROYES
Tél. : 06 17 74 53 34
mireille.charbit@gmail.com

Région Sud Est

IPSE

N° d'agrément : 08901 & 09901
Albert ANDREVON
Albert DURAND
11, rue d'Alembert
38000 GRENOBLE
Tél. : 04 76 49 32 00
contact@ipse-inventaire.fr

IPSE LYON INVENTAIRE

N° d'agrément : 08901 & 09901
Albert ANDREVON
Albert DURAND
Immeuble IBS - Bât. 3
24, avenue Joannes Masset
69009 LYON
Tél. : 04 72 53 59 50
contact@ipse-inventaire.fr

DG INVENTAIRES

N° d'agrément : 11921
Michel GONZALVEZ
Ctre Cial "Calypto" BP 64
6 avenue Léo Lagrange
13410 LAMBESC
Tél. : 04 42 92 70 64
dginvent@wanadoo.fr

PHARM'UN PLUS

N° d'agrément : 38121 & 39121
Valérie CALLAY
Geneviève CHEUCLE
Allée de l'Europe
Z.A. du Bas Rollet
42480 LA FOUILLOUSE
Tél. : 04 77 55 39 51
pharmunplus@wanadoo.fr

SOGEPHARM

N° d'agrément : 23001
Pierre BAGATTA
Arboretum A1 - La Milonne
73, rue de Saint Mandrier
83140 SIX FOURS LES PLAGES
Tél. : 04 94 98 21 51
p.perdereau@sogepharm.fr

Région Ouest

STAMPERS INVENTORISTES

N° d'agrément : 14921
Jérôme STAMPERS
8, rue Claude Bernard
41000 BLOIS
Tél. : 02 54 78 88 06
stampersinventaires@free.fr

ALPHA STOCK

N° d'agrément : 24021 & 25021
Catherine MOREAU
Fabienne LE GOFF
6, avenue de la Juillerie
44120 VERTOU
Tél. : 02 51 79 00 88
alpha.stock@wanadoo.fr

SOCIETE TECHNIQUE INVENTAIRES

N° d'agrément : 37101
Laurent JEANNE
Le Bas Landrier
35520 MELESSE
Tél. : 02 23 40 85 09
technique.inventaires@gmail.com

INVENTAIRANGE ROUEN

N° d'agrément : 34091
Bruno DI LUCA
Centre Alfa Affaires
177, boulevard de l'Yser
76000 ROUEN
Tél. : 02 32 08 53 85
inventairange@wanadoo.fr

I.N.V STOCK NORMANDIE

N° d'agrément : 33031
Laurent DARMON
11, rue du Donjon
76000 ROUEN
Tél. : 09 61 20 47 21
inv-stock@wanadoo.fr

Région Ile de France

PIFFARD INVENTAIRE

N° d'agrément : 40131 & 41131
Élodie SONNET-PIFFARD
Thomas SONNET
Centre d'affaires Altis
40-42, rue Gabriel Péri
95130 LE PLESSIS BOUCHARD
Tél. : 01 34 14 17 61
info@piffardinventaire.com

MIREILLE CHARBIT INVENTAIRES

N° d'agrément : 32081
Mireille CHARBIT
6, avenue Haroun Tazieff
77600 BUSSY-SAINT-GEORGES
Tél. : 01 64 66 76 86
mireille.charbit@gmail.com

PARAMEDIC INVENTAIRES

N° d'agrément : 31061 & 20991
Myriam IVI
Pierre-François BAUDON
96, boulevard de la Libération
94300 VINCENNES
Tél. : 01 43 28 56 96
info@paramedic.fr

2 M PHARMA PLUS

N° d'agrément : 30051
Bruno DJEBBID
2, rue de Beauvais
93600 AULNAY SOUS BOIS
Tél. : 01 48 69 66 70
2m.pharma.plus@wanadoo.fr

INVENTAIRANGE

N° d'agrément : 34091
Bruno DI LUCA
3 bis, rue B. Thimonnier
Z.A. du Bel Air
78120 RAMBOUILLET
Tél. : 01 30 41 04 42
inventairange@wanadoo.fr

I.N.V STOCK

N° d'agrément : 33031
Laurent DARMON
61E, rue Jules Ferry
78400 CHATOU
Tél. : 01 34 80 62 48
inv-stock@wanadoo.fr

Région Sud Ouest

GT PHARM

N° d'agrément : 23001
Pierre BAGATTA
Centre Office Cenon
3 Ter, rue Condorcet
ZA Jean Zay
33155 CENON CEDEX
Tél. : 04 94 90 18 80
contact@gt-pharm.fr



RENDEZ-VOUS
www.anip.fr

1 / PRÉAMBULE

Ce protocole est exclusivement réservé à l'usage des membres agréés ANIP dont la liste figure au dos. Une carte d'identité professionnelle comportant un numéro d'adhérent témoigne de leur appartenance à l'ANIP. Ce protocole et lui seul sera applicable en son intégralité, sauf dérogation explicite. Il est composé de 4 pages indissociables, comprenant la liste des membres agréés par l'A.N.I.P. Le protocole devra être accepté, paraphé et signé par les deux parties sur trois originaux dont un seul est à retourner à votre inventoriste. Au retour du document signé, seront jointes les coordonnées du détenteur des fonds en séquestre ainsi qu'une copie de l'acte ou du compromis de vente pour tout ce qui concerne le stock. A défaut, le Protocole A.N.I.P. s'appliquera dans son intégralité. Pour toutes explications complémentaires, consultez notre site ou votre Inventoriste agréé.

2 / DISPOSITIONS GÉNÉRALES

- Afin d'optimiser la fiabilité de notre intervention et de permettre au cédant de clôturer son activité dans les meilleures conditions, l'inventaire devra être effectué en journée à pharmacie fermée.
- L'Acquéreur est tenu de reprendre toutes les gammes en place. Il vérifie avant l'inventaire la validité et le renouvellement des contrats de sélectivité passés avec les différents fournisseurs. De plus, il signale à l'inventoriste le renouvellement ou non de l'adhésion au groupement du Cédant.
- Le Vendeur s'engage à signaler à l'inventoriste, avant son intervention, tout produit faisant l'objet d'un dépôt-vente.
- Relevé des stupéfiants : seuls les Pharmaciens titulaires sont habilités à en dresser la liste et à la communiquer à l'inventoriste.
- Les Titulaires valident la prise en compte du stock des traitements spécifiques.
- L'inventoriste agréé par l'ANIP ne peut être tenu pour responsable du contenu des produits, ni des ventes d'articles défraîchis ou périmés à une date postérieure à la prise de possession, que les emballages soient scellés ou non. Le Vendeur garantit par sa signature sur le présent que les produits ainsi que leur contenu sont dans leur état d'origine.
- La validation de ce Protocole prend en compte le relevé physique des produits du réfrigérateur.
- L'inventoriste dégage sa responsabilité sur la qualité des produits, inaccessibles, contenus dans un robot.
- L'inventoriste n'a aucune autorité pour effectuer le retrait des produits exposés à des déremboursements, des changements de prix ou à une absence de rotation des stocks.
- Toutes dispositions légales, nouvelles, conduisant à modifier le traitement des marchandises et intervenant entre la signature du présent Protocole d'Accord et la réalisation de l'inventaire feront autorité. Et ce, quelle que soit la date d'achat des marchandises.

